

Financement
dans le cadre
de la réponse
de l'Union à la
pandémie de
COVID-19



TACTIS

Compte-rendu des Ateliers de co-construction de projets numériques

Mise en place du Conseil Départemental du Numérique
23 Février 2022

CONTEXTE DE L'ATELIER

Une démarche qui poursuit 3 objectifs majeurs :

Effectuer un bilan en matière de projets **portés par la SDUSN rédigée en 2018**

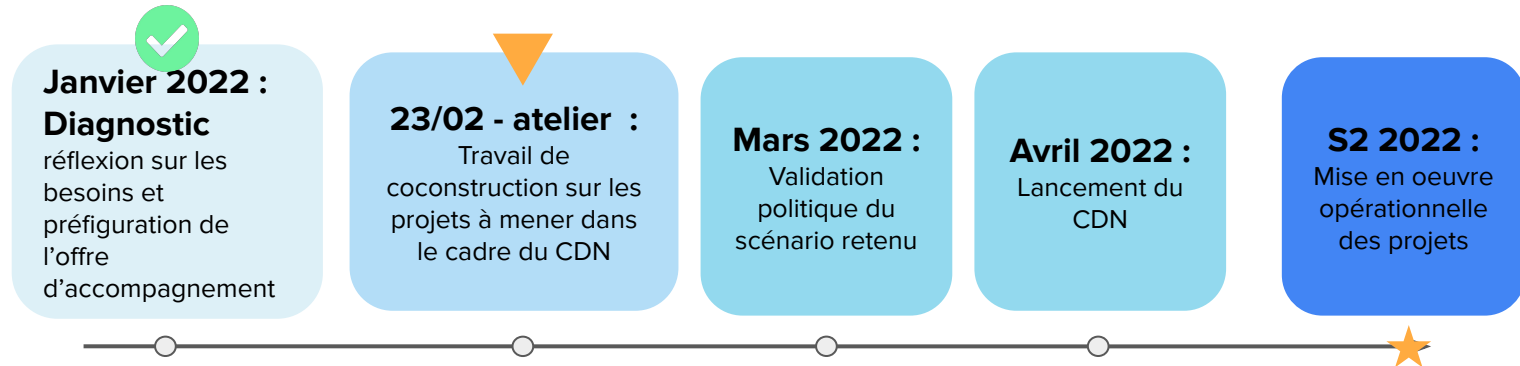
Proposer des **projets innovants en matière d'usages et services numériques**

Organiser une gouvernance de l'innovation territoriale sur l'ensemble du Département de l'Aisne au travers du Conseil Départemental du Numérique.

Planning du projet

Quelle est la perspective d'ensemble de ces ateliers ?

- Le cycle de concertation doit permettre d'alimenter la réflexion sur des scénarios possibles de projet pour le CDN ;
- L'objectif sera ensuite de **retenir les meilleurs projets potentiels** pour étudier de possibles combinaisons ;
- **Une validation politique du projet** sera réalisée en mars 2022, permettant ensuite d'entrer en phase de préfiguration : comité de gouvernance, validation et mise en oeuvre des projets, suivi opérationnel...



Des ateliers qui ont réuni une trentaine de participants (1/2)

Nom	Prénom	ORGANISME
BOULANGER	Kévin	CA DU SOISSONNAIS
CAHIER	Fabrice	CD02
DESROUSSEAUX	Alexandre	Région Hauts de France
FIEVET	Gérald	SGAR
MANENTI	Jean-Baptiste	Conseil national du numérique
HERBIN	Christelle	Union des Maires
ZDOBYCH	Sébastien	Chambre des métiers de l'Aisne
CAUCANAS	Marine	Chambre des métiers de l'Aisne
ANASTHASE	Lou Salomé	La Trousse à Projets
DUVIGNAUD	Clothilde	Préfecture de l'Aisne
ELKIHHEL	Mustapha	CC DE RETZ-EN-VALOIS
JACQUIER	Emmanuelle	Rectorat

Des ateliers qui ont réuni une trentaine de participants (2/2)

Nom	Prénom	ORGANISME
FOURCEAUX	Laurent	CC DU CHEMIN DES DAMES
CORCY	Sabine	CD02
BERTANIER	Thomas	CD02
CARTON-LAPORTE	Anne-Sophie	ADICA
CAURIER	Pierre	CA CHAUNY-TERGNIER-LA FÈRE
DUBOS	Claire	CC DE LA CHAMPAGNE PICARDE
GUILBAUD	Olivier	CD02
LALYS	Loïc	CA DU SOISSONNAIS
LALYS	Loïc	CA DU SOISSONNAIS
MATHIEU	Lucie	USEDA
MOREIRA	Yann	Chambre de Commerce et de l'Industrie
STASIAK	Christophe	USEDA
COZETTE	Philippe	CD02

Synthèse de l'atelier

Présentation des travaux sur les scénarios

Dix projets concrets élaborés lors des ateliers

Très majoritairement, les participants ont plébiscité une approche centrée sur :

- l'accélération des usages en utilisant mieux les outils déjà existants ;
- Le renforcement en ingénierie des porteurs de projet.

Thématiques d'ateliers	Synthèse des projets proposés
Thématique 1 : Territoires connectés	<ul style="list-style-type: none">• Projet 1.1 - Développer les hyperviseurs urbains• Projet 1.2 - Projet pilote d'aménagement d'un quartier
Thématique 2 : E-Santé	<ul style="list-style-type: none">• Projet 2.1 - Accélération des usages des professionnels de santé
Thématique 3 : Administration électronique	<ul style="list-style-type: none">• Projet 3.1 - Accompagnement des collectivités• Projet 3.2 - Informer les petites collectivités des outils déjà en place• Projet 3.3 - numérisation du patrimoine
Thématique 4 : Education Numérique	<ul style="list-style-type: none">• Projet 4.1 - Développer les usages de l'ENT• Projet 4.2 - Tiers lieux à destination du temps périscolaire
Thématique 5 : Inclusion Numérique	<ul style="list-style-type: none">• Projet 5.1 - Former les acteurs de l'inclusion numérique• Projet 5.2 - Compléter le maillage de tiers lieux sur le territoire

Thématique n° 1 : Territoires connectés

Projet 1.1 - Hyperviseurs urbains

NOM DU PROJET :

Mettre en place des hyperviseurs urbains sur le territoire.

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Optimiser la gestion des équipements et services des collectivités (éclairage public, chaufferies, ramassage des déchets, suivi de la production et de la consommation d'énergie, qualité de l'air, stationnement).

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

- Économies importantes au niveau de l'éclairage ;
- Mutualisation des équipements entre CT ;
- Amélioration des services rendus.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Recenser les besoins des CT de manière exhaustive ;
- Déployer des capteurs et autres équipements connectés ;
- Organiser et stocker les données (outil de supervision) ;
- Traitement des données à la carte.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- USEDA ;
- Département ;
- ADICA ;
- Région.

FREINS POTENTIELS :

- CAPEX/Modèle économique du projet ;
- Moyens humains et compétences au service du projet.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- S'appuyer sur les initiatives actuelles, en concertation avec les collectivités ;
- Une structure identifiée porteuse du projet ;
- Offre adaptée aux besoins, évolutive et modulable.

PARTENARIATS

- Les collectivités (Région, Département, EPCI, Communes....) ;
- Partenaires financiers : Europe, Région, Etat ;
- Entreprises privées qui agissent en tant que maîtres d'oeuvre.

INDICATEURS DE SUIVI

- A définir en fonction de chaque domaine connecté, mais cela pourrait être notamment :
- le nombre d'objets connectés ;
 - Les économies d'énergie réalisées ;
 - La mesure de la qualité de l'air ;
 - La mesure de la congestion urbaine ;

Thématique n° 1 : Territoires connectés

Projet 1.2 : projet pilote d'aménagement

NOM DU PROJET :

Mener un projet pilote de la ville intelligente à l'échelle d'un quartier

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Avoir une nouvelle approche de l'aménagement reposant sur une gouvernance partenariale pour imaginer la ville du XXIème siècle.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Requalifier une friche industrielle dans un milieu urbain et contribuer à améliorer l'image de la ville.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Recyclage du foncier ;
- Exploitation du foncier ;
- Mise en relation des acteurs publics et privés ;
- Cadre vie amélioré pour les habitants ;
- Mixité des usages et des services proposés aux habitants qui intègre le numérique ;
- Mettre en place des tiers-lieux pour favoriser le télétravail.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Partenariats entre collectivités, bailleurs (sociaux, privés), et entreprises privés de l'aménagement. Intervention également des établissements publics fonciers.

FREINS POTENTIELS :

- Manque de financement ;
- Absence de volonté politique ;
- Contraintes d'urbanisme et environnementale (site classé).

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Maîtrise foncière ;
- Adhésion des acteurs (publics/privés) ainsi que des habitants grâce à la communication ;
- Sécuriser les financements et les études préalables de faisabilité.

PARTENARIATS

- Bailleurs sociaux ;
- Bailleurs privés ;
- EPCI ;
- USEDA ;
- Aisne Tourisme ;
- Tout partenaire souhaitant s'associer au projet.

INDICATEURS DE SUIVI

- Acquisition du foncier ;
- Nombre de partenaires publics et privés ;
- Statistiques d'utilisation des nouveaux services.

Thématique n°2 : E-Santé

Projet 2.1 - Accélération des usages des professionnels de santé

NOM DU PROJET :

Faire des professionnels de santé les acteurs de la valorisation des projets E-Santé sur le territoire

CE QUE PERMET CETTE ACTION À LONG TERME :

Optimiser le temps médical et soulager les médecins ; Disposer d'intermédiaires de proximité pour la E-Santé ; Favoriser le passage à l'échelle des solutions déployées.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Désertification médicale ; Réseau de MSAP conséquent ; Fin du déploiement du Fthh ; Arrivée des outils du Ségur Numérique.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Formation des professions médicales et paramédicales aux outils E-Santé ;
- Définir et caractériser leurs besoins (en compétences et en matériel) ;
- Accompagnement financier des acteurs locaux de santé ;
- Identifier les têtes de réseau de ces professionnels ;
- Créer une véritable communauté de soignants sur cette question de la E-Santé, afin de favoriser le partage d'expérience et de moyens.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- Collectivités territoriales ;
- Syndicats professionnels.

FREINS POTENTIELS :

- Absence de financement ;
- Acceptabilité du projet par les acteurs locaux ;
- Coût général du projet.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Gouvernance et coordination des acteurs locaux ;
- Financements pérennes ;
- Communication et ergonomie des outils utilisés (en plus de formations spécifiques).

PARTENARIATS

- ARS ;
- Collectivités territoriales ;
- Syndicats professionnels ;
- Association de lutte contre la pauvreté/handicap/aide à la personne ;
- Région/Etat/Europe ;
- Services sociaux des Départements.

INDICATEURS DE SUIVI

- 100% de professionnels de santé engagés dans le programme ;
- Fluidité de parcours de santé grâce aux outils numériques pour les usagers.

Thématique n°3 : E-administration

Projet 3.1 - Accompagnement des collectivités

NOM DU PROJET :

Structurer l'accompagnement et la formation vers les collectivités et les usagers

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Optimiser l'utilisation des outils et digitaliser les processus des collectivités

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Déficit d'utilisation des outils ; Renforcer l'utilisation des outils numériques ; rendre efficient le service public ; simplifier les démarches pour les citoyens.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Identifier les acteurs locaux dont les marges de progression en matière d'utilisation d'outils numériques sont les plus importantes ;
- Définir les besoins liés à un processus /démarche et proposer la mise en place/formation à un outil qui répond à ce besoin.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Conseil Départemental ;
- EPCI ;
- Prestataires externes ;
- Centres de gestion.

FREINS POTENTIELS :

- Définir l'acteur adéquat pour le pilotage du projet ;
- Réticence des agents et des élus ;
- Financement : qui porte et à quelle hauteur.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Allouer les ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet ;
- Prise de conscience des besoins de formation par les élus et les agents ;
- Mutualisation des ressources et de l'ingénierie de projet.

PARTENARIATS

- Etat ;
- Région ;
- Organismes de formation ;
- Acteurs de l'Ed-Tech.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de personnes formées au sein d'une structure accompagnée ;
- Part des personnes formées sur le stock total à former.

Thématique n° 3 : E-Administration

Projet 3.2 : Informer les petites collectivités des outils déjà en place

NOM DU PROJET :

Communiquer et informer sur l'offre de services actuelle auprès des petites collectivités

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Que toutes les communes proposent des services dématérialisés à leurs usagers.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Sur les 800 communes axonaises, moins de la moitié utilisent les outils publics mis à leur disposition.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Recenser l'ensemble des outils facilement implémentables (qu'ils soient publics ou privés) par les collectivités pour proposer des services de pointe à leurs citoyens ;
- Valoriser ce nouveau catalogue de services mobilisable : sensibiliser les élus et les administrations locales, organiser des ateliers de démonstration, mettre en ligne le catalogue ; s'appuyer sur le CNFPT ;
- Organisation de sessions de formation par les promoteurs de solution.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Réfléchir à un partenariat entre la préfecture et le Conseil Départemental ;
- Mobiliser l'offre privée pour qu'elle réalise également ce travail de sensibilisation.

FREINS POTENTIELS :

- Non portage politique, pas d'impulsion ;
- Pas de moyens financiers ni d'expertise ;
- Pas de coordination.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Portage politique du Conseil départemental ;
- Portage technique : expertise technique, moyens humains et financiers afférents, accès aux réseaux locaux pour la diffusion.

PARTENARIATS

- DINUM ;
- DGCL ;
- ANCT ;
- Préfecture.

INDICATEURS DE SUIVI

- 100% des communes proposent et utilisent des services dématérialisés de qualité avec retour sur investissement probant.

Thématique n° 3 : E-administration

Projet 3.3 : numérisation du patrimoine

NOM DU PROJET :

Numérisation du patrimoine de l'Aisne pour le porter à connaissance du grand public

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Découvrir et mieux connaître le patrimoine du territoire ; développement des politiques culturelles numériques ; Susciter la fierté du patrimoine local et le sentiment d'appartenance.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Méconnaissance du patrimoine local, pourtant riche (Francs, Moyen-Âge, Première Guerre Mondiale, Grands écrivains...).

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Procéder à un recensement des principaux sites, lieux et monuments dignes d'intérêt ;
- Recenser l'existant en terme de solutions de numérisation ;
- Réaliser la numérisation (en réalité augmentée) et développer une application afférente de réalité augmentée.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Conseil Départemental en chef de file ;
- Conseil Régional ;
- DRAC ;
- Etat ;
- CMN.

FREINS POTENTIELS :

- Problématique financière ;
- Difficulté de visibilité et de communication ;
- Mise à jour et enrichissement des supports visuels.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Accès large, facile et gratuit avec une bonne communication ;
- Pédagogie adaptée et spécifique auprès des enseignants (relais locaux) ;
- Favoriser les partenariats avec des acteurs publics (Education nationale, musées) et privés.

PARTENARIATS

- Agence départementale du Tourisme ;
- La DRAC ;
- La DAAC ;
- Le CMN.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de sites accessibles ;
- Fréquentation ou flux d'utilisateurs ;
- Taux d'évolution d'utilisation de chaque point de réalité virtuelle.

Thématique n° 4 : Education numérique

Projet 4.1 : Développer les usages de l'ENT

NOM DU PROJET :

Développer les usages de l'Espace Numérique de Travail

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Développer l'accès à la plateforme pour les familles dans toutes ses dimensions (pédagogique et vie scolaire) ; optimiser l'utilisation de l'ENT.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Méconnaissance et sous utilisation de l'outil par les familles au regard de ses nombreuses fonctionnalités.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Formation des enseignants aux cas d'usages de l'ENT, pour qu'ils puissent transmettre ces informations aux parents d'élèves et aux élèves ;
- Communication et accompagnement de l'ensemble des utilisateurs ;
- Travailler en parallèle sur l'usage responsable des réseaux sociaux.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Education nationale ;
- Collectivités territoriales.

FREINS POTENTIELS :

- Attractivité et facilité d'utilisation de l'outil ;
- Enrichissement constant de l'outil.

FACTEURS CLEFS DE SUCCES

- Mobilisation des acteurs de l'éducation nationale ;
- Démontrer l'utilité de l'outil.

PARTENARIATS

- Education nationale ;
- Collectivités territoriales ;
- Éventuellement tiers-lieux pour être en renfort dans la formation des enseignants.

INDICATEURS DE SUIVI

- Taux d'usage constaté ;
- Applications utilisées de manière quotidienne ;
- Stockage offert utilisé.

Thématique n° 4 : Education Numérique

Projet 4.2 : Tiers lieux à destination du temps périscolaire

NOM DU PROJET :

Utiliser les tiers lieux pour former les élèves à l'utilisation d'outils numériques

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Promouvoir le numérique auprès des élèves ; repérer l'illectronisme ; proposer de nouvelles approches pédagogiques pour la formation aux outils numériques.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Aller au plus près des élèves pour les former ; répondre au besoin des jeunes en matière de formation.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Disposer d'un lieu d'accueil ouvert à tous sur les temps périscolaires et scolaires ;
- Créer des passerelles entre les tiers lieux et l'éducation nationale ;
- Développer et systématiser une offre grand public (et complémentaire de celle offerte par l'éducation nationale, afin que ces programmes ne soient pas vus comme une "prolongation de l'éducation nationale).

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Education nationale ;
- EPCI ;
- Conseil départemental ;
- Conseil Régional

FREINS POTENTIELS :

- Financement ;
- Personnels qualifiés (nécessité de formations) ;
- Mobilisation RH pour des horaires larges et une stratégie de développement.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Maillage du territoire ;
- Souplesse horaire et bonne communication locale ;
- Lien avec les conseillers numériques et partenariats locaux.

PARTENARIATS

- Tiers lieux bien implantés ;
- ANCT ;
- Programme Fabriques de territoire.

INDICATEURS DE SUIVI :

- Evolution de la fréquentation ;
- Enquête de satisfaction pour mesurer les besoins non pris en compte.

Thématique n° 5 : Inclusion numérique

Projet 5.1 : Former les acteurs de l'inclusion numérique

NOM DU PROJET :

Former les acteurs de l'inclusion numérique

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Former et certifier l'ensemble des métiers de l'inclusion numérique ; Reconnaître l'accompagnement des citoyens via un système de certification.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Déficit de reconnaissance des métiers de l'inclusion numérique ; nécessité de formation continue.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Créer et financer des formations pour les agents de l'inclusion numérique ;
- Compléter les outils de certifications d'inclusion numérique pour les citoyens (en complément de Pix).

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Conseil départemental ;
- Conseil Régional.

FREINS POTENTIELS :

- Manque de l'offre de formation (catalogue CNFPT) ;
- Ne pas tout miser sur les offres en ligne ;
- Temps disponible des agents et budget.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Éviter l'amalgame entre les lieux d'inclusion numérique et les centres de formation ;
- Passer à l'échelle départementale ou régionale pour avoir un référentiel commun et une masse critique suffisante.

PARTENARIATS

- Centres de formation ;
- Universités ;
- Région (compétence en matière de formation professionnelle).

INDICATEURS DE SUIVI :

- Catalogue de formation ;
- Nombre de personnes formées ;
- Création et reconnaissance de certifications pour les citoyens ;
- Nombre d'agents formés.

Thématique n° 5 : Inclusion numérique

Projet 5.2 - Compléter le maillage de tiers lieux sur le territoire de l'Aisne

NOM DU PROJET :

Création ou soutien à la création de tiers-lieux avec une mission de lutte contre l'illectronisme

CE QUE PERMET CETTE ACTION A LONG TERME :

Mailler le territoire en matière de lieux qui favorisent l'inclusion numérique ; utiliser ces lieux pour atteindre les citoyens les plus éloignés du numérique.

POURQUOI RÉALISER CETTE ACTION ?

Urgence de lutter contre la fracture numérique, qui touche jusqu'à plus de 25% des plus de 15 ans dans l'Aisne.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Identifier les besoins du territoire en matière d'inclusion numérique et les acteurs qui y répondent déjà ;
- Identifier les besoins d'aménagement de locaux ;
- S'adosser à des structures déjà existantes (bibliothèques, tiers lieux...) ;
- Développer de nouveaux lieux après identification d'un porteur de projet ou bien soutien aux tiers-lieux déjà existants.

MAÎTRISES D'OUVRAGE ENVISAGEABLES :

- Communes ;
- EPCI.

FREINS POTENTIELS :

- Ne pas négliger la communication ;
- Absence de volonté politique ;
- Divergences entre territoires/communes.

FACTEURS CLEFS DE SUCCÈS

- Connaître les lieux qui fonctionnent sur le territoire ;
- Communication massive sur ces lieux ;
- Mélanger les publics et les générations au sein de ces tiers lieux.

PARTENARIATS

- Région ;
- EPCI ou Communes porteurs du projet.

INDICATEURS DE SUIVI :

- Fréquentation des lieux ;
- Catalogue de services proposés dans ces lieux ;
- Certification nationales ou régionales des tiers lieux.